SYNDICAT MIXTE
DES STATIONS DES BAUGES

ACCORD CADRE N°

MAÎTRE D'OUVRAGE	**SYNDICAT MIXTE DES STATIONS DES BAUGES** **44, Place Centrale** **La Féclaz** **73230 LES DESERTS**
ACCORD CADRE DE SERVICES :	**Viabilisation hivernale des Zones de stationnement touristiques de Savoie Grand Revard et gestion de la neige**
Règlement de la consultation	
Type de procédure	**PROCEDURE ADAPTEE**
Référence	**CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE** **Article L2123-1** **Articles R2123-1 à R2123-7**
Date et heure limites de réception des offres	**Lundi 16 novembre 2026 à 12:00**

SYNDICAT MIXTE
DES STATIONS DES BAUGES

Objet de la consultation et descriptif :

Viabilisation hivernale des Zones de stationnement touristiques de Savoie Grand Revard et gestion du stock de neige

La procédure de contractualisation utilisée est une procédure d'accord-cadre, selon les dispositions de l'article L2125-1-1° du Code de la Commande Publique et les dispositions ci-dessous référencées :

Code de la commande publique Partie réglementaire
DEUXIÈME PARTIE : MARCHÉS PUBLICS Livre Ier : DISPOSITIONS GÉNÉRALES
Titre VI : RÈGLES APPLICABLES AUX PROCÉDURES DE PASSATION ET AUX TECHNIQUES D'ACHAT
Chapitre II : RÈGLES APPLICABLES AUX TECHNIQUES D'ACHAT
Section 1 : Accords-cadres
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000037701019/LEGISCTA00003772 4334/2019-04-01/#LEGISCTA000037730367

Le marché est alloti en 3 lots, chaque lot constituant un accord-cadre mono-attributaire exécuté par bons de commande.

Le montant minimum est constitué de la partie fixe correspondant à l'immobilisation des matériels et aux fournitures.

Le montant maximum annuel de commande de l'accord-cadre est limité à 50 000,00 € HT pour le lot n°1, 50 000,00 € HT pour le lot n°2 et 20 000,00 € HT pour le lot n°3. Ce montant constitue la valeur maximale de commande pouvant être émise au cours de chaque année d'exécution de l'accord-cadre.

L'attribution de chaque lot donnera lieu à un marché qui sera formalisé par l'émission de bons de commande émis au fur et à mesure des besoins. Le C.C.A.P. et le C.C.T.P. sont communs au 3 lots.

Le candidat remplira un Bordereau des Prix Unitaires par lot auquel il souhaite concourir.

Durée de l'accord-cadre:

TROIS ANS (3 ans) à compter du 1er décembre 2026 jusqu'au 30 novembre 2029.

Date prévisionnelle de commencement des prestations :

Le 01 décembre 2026

Lieu d'exécution :

- La Féclaz (73230)
- Le Revard (73100)
- Saint François de Sales (73340)

Caractéristiques financières :

- Cautionnement ou garanties exigées : non
- Retenue de garantie de 5% : non

Variantes non autorisées

Décomposition :

- Lot n°1 : Secteur de la Féclaz
- Lot n°2 : Secteur du Revard
- Lot n°3 : Secteur de Saint François de Sales

Les lots sont détaillés dans le CCAP et dans le CCTP de l'accord cadre en cours de consultation

Critères pondérés de jugement des offres :

- Valeur technique (60%)
 La valeur technique de l'offre sera jugée et notée sur 20 :
 - Le matériel disponible pour la prestation (25%)
 - L'organisation proposée pour assurer la continuité de la prestation (25%)
 - Le mémoire technique (50%)
- Coûts des prestations (40%)
 La note correspondant aux coûts des prestations sera estimée à partir d'une simulation d'interventions mensuelles et calculée de la façon suivante sur une base de 20 points :
 Note = 20 x [1 – (offre étudiée – offre la mieux classée)]
 moyenne des offres

 Le prix pris en compte sera le résultat de la simulation établi à l'aide du Document d'Aide à l'Analyse des Offres (simulation d'intervention à partir du BPU et de quantités potentielles).

Négociation :

La collectivité se réserve la possibilité d'engager une négociation avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre recevable.

Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix, les moyens matériels affectés au marché, l'organisation du service et les conditions d'exécution des prestations.

Toutefois, la collectivité se réserve également le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Les candidats retenus pour participer à la négociation seront informés par tout moyen permettant d'en assurer la traçabilité.

Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises :

Les dossiers de consultation peuvent être téléchargés sur le site :

http://marchespublics.ledauphine-legales.com/accueil.htm

Les questions, réponses et échanges se feront uniquement via la plate-forme du Syndicat sur le site de publication.

SYNDICAT MIXTE
DES STATIONS DES BAUGES

Visite des trois sites :

Visite libre sur la base des plans

Date et heure limites de remise des offres :

Lundi 16 novembre 2026 à 12:00

Transmission électronique obligatoire via la plateforme de consultation :
http://marchespublics.ledauphine-legales.com/accueil.htm

Toute offre sous un autre format sera rejetée.

Modalités de remise des offres et des documents à produire par l'entreprise :

- Une lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1)
- la déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2)
- La ou les attestation(s) d'assurances, en cours de validité, des véhicules ou du parc de véhicules affectés sur les services, objets des marchés, et attestation d'assurance de la responsabilité civile professionnelle.
- l'offre proprement dite comprenant :
 - le cahier des clauses administratives particulières complété, daté et signé
 - le cahier des clauses techniques particulières paraphé et signé
 - le bordereau des prix unitaires
- un mémoire technique de quelques pages (3 ou 4) comprenant tous les éléments nécessaires au jugement de la valeur technique de l'offre. Le mémoire technique présentera
 - la liste du matériel et des outils de déneigement et de travail de la neige,
 - la mise en œuvre (propriété, location, immobilisation …)
 - la technique de viabilisation (déneigement) et de réservation de la neige
 - la liste du matériel pour le transport de la neige
 - Effectif
 - Références similaires

Délai de validité des offres : 60 jours

Renseignements techniques et administratifs :

Olan Boucherand 06.02.66.85.51
SMSB 04.58.48.01.31